AR Prefecture

017-211702410-20220518-D20220565-DE

Reçu le 19/05/2022

Publié le 19/05/2022

COMMUNIE de MONTGLYON – SEANCE DU 18 MAI 2022 - N° 2022/65

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le 18 mai, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 1ère extraordinaire à 20 heures 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

<u>Date de convocation</u>: 11 mai 2022 Date affichage: 19 mai 2022

Nbre de Conseillers: 19

En exercice: 19 Présents: 16 Votants: 16 Pour: 16

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Ghislaine GUILLEMAIN, Olivier CHARRON, Ludovic GIRARD, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Marie BERNARD, Christophe METREAU, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Raymond NUVET, Didier MOUCHEBOEUF, Simone ARAMET, Nathalie CHATEFAU, Claude NEREAU et Gaëtan BUREAU

Etaient excusées: Claire RAMBEAU-LEGER et Annie CHARRASSIER

Absent: Marc LIONARD

Secrétaire de séance : Ludovic GIRARD

OBJET : Recrutement de médecin généraliste sur la commune

Autorisation de signature d'un contrat de prestation avec un cabinet de recrutement

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que 2 médecins généralistes implantés sur la commune sont partis en retraite au 31 décembre 2021.

Face aux problématique de désertification médicale, il est urgent de tout mettre en œuvre pour que ces 2 médecins généralistes soient remplacés à leur départ.

La campagne menée par Monsieur Le Maire pour attirer des médecins sur la commune ne suffit pas. Il est primordial que la commune se fasse accompagner par des personnes compétentes en recrutement de professionnels médicaux et paramédicaux.

Monsieur Le Maire présente un contrat de service d'un cabinet spécialisé dans le recrutement de professionnels médicaux et paramédicaux : société APPEL MEDICAL SEARCH basée à Tours (37).

Ce contrat de partenariat reprend les conditions de recrutement. Cette prestation présent un coût d'honoraires d'un montant HT de 15 000,00 euros par candidat recruté quelle que soit la quotité de travail.

Monsieur le Maire demande aux membres présents de se prononcer sur l'accompagnement de la commune par un cabinet spécialisé dans le recrutement de professionnels médicaux et paramédicaux, de valider le montant de 15 000,00 euros HT par candidat recruté quelle que soit la quotité de travail, pour cet accompagnement et de l'autoriser à signer le contrat de partenariat avec la société APPEL MEDICAL SEARCH de Tours (37).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE :

- **DE VALIDER** l'accompagnement de la société APPEL MEDICAL SEARCH basée à Tours (37), spécialiséE dans le recrutement de professionnels médicaux et paramédicaux, pour l'accompagnement de la commune dans le recrutement d'un médecin généraliste,
- **DE VALIDER** la prestation d'un montant de 15 000,00 euros HT par candidat recruté quelle que soit la quotité de travail.
- D'AUTORISER Monsieur Le Maire à signer le contrat de partenariat avec la société APPEL MEDICAL SEARCH
- **DE CHARGER** Monsieur Le Maire à signer tous autres documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Ont signé au Registre les membres présents
Pour copie conforme
Le Maire,
Julien MOUCHEBOEUF